

Circulaire n° **2021 / 01 FR**
Classement **Demande**

Contact **Erich Wenk**
E-Mail **e.wenk@svgw.ch**
Téléphone **+41 44 288 33 13**
Service **Support**

Destinataires

- Distributeurs d'eau
- Comité

Zurich, Janvier 2021

Cotisations Distributeurs d'eau

Mesdames, Messieurs,

Pour les distributeurs d'eau, la cotisation de la SSI GE est basée sur le nombre d'habitants alimentés. Cela inclut les habitants en dehors du territoire communal qui sont directement alimentés par le distributeur. Les données nécessaires sont collectées périodiquement. La dernière enquête remonte à 2018.

Nous vous demandons de bien vouloir remplir et nous renvoyer par la poste le formulaire en annexe d'ici le

15 mars 2021

Il est également possible de remplir le formulaire sous forme électronique et de nous le renvoyer par courriel. Vous trouvez le formulaire sur notre site web à l'adresse suivante:

www.ssig.ch/cotisation

Nous vous remercions d'avance de nous communiquer vos informations en temps utile et restons à votre disposition pour de plus amples informations.

Avec nos meilleures salutations

Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux SSI GE


Martin Sager
Directeur


Laurent Roquier
Chef succursale romande

A renvoyer d'ici le **15 mars 2021**
à l'adresse suivante:

ou par E-Mail à: e.wenk@svgw.ch

Schweizerischer Verein des
Gas- und Wasserfaches SVGW
Herr Erich Wenk
Grütlistrasse 44
Postfach
8027 Zürich

Base pour la cotisation des distributeurs d'eau

TOTAL d'habitants alimentés par votre distribution d'eau au 31.12.2020

(cela inclut les habitants en dehors du territoire communal qui sont directement alimentés par le distributeur)



Société _____

Adresse _____

NPA/ Lieu _____

Tél. _____

FAX _____

E-Mail _____

Internet _____

Responsable _____

Date / Signature _____